



Assemblée des Premières Nations Assemblée Générale Annuelle

La prospérité pour tous

Du 3 au 5 septembre 2025

Centre des congrès RBC, Winnipeg (Manitoba)

Hybride (en personne et en ligne)



TROUSSE D'INSCRIPTION

L'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Assemblée des Premières Nations (APN) se tiendra du 3 au 5 septembre 2025 au Centre des congrès RBC de Winnipeg, situé sur le territoire du Traité no 1, sur les terres traditionnelles des peuples Anishinaabe, Cri, Anisininew, Dakota, Lakota et Déné. Le Centre des congrès RBC se trouve au 375, avenue York, Winnipeg (Manitoba) R3C 3J3.

INFORMATIONS SUR L'INSCRIPTION

À quoi servent vos frais d'inscription?

Les frais d'inscription aident à compenser les coûts directs de l'organisation des Assemblées des Chefs, comme la location des locaux, l'équipement audiovisuel, les services d'interprétation, la diffusion sur Internet, les services d'inscription, les animateurs, la traduction, la signalisation, les honoraires des aînés et les groupes de tambours.

En raison de récentes réductions budgétaires, les frais d'inscription pour les Chefs et les mandataires ont été réinstaurés.

PRIME DE PRÉINSCRIPTION

Évitez les longues files d'attente et participez au tirage pour gagner un superbe prix en vous inscrivant et en acquittant les frais à l'avance avant le 2 septembre 2025! Le tirage aura lieu le 5 septembre 2025.

Frais d'inscription

Chefs/mandataires (lettre de procuration requise).....	450,00 \$	Aînés (65 ans et plus)	50,00 \$
Citoyens des PN	450,00 \$	Étudiants (carte d'étudiant valide requise)	50,00 \$
Conseillers, Grand Chefs, Chefs héréditaires	450,00 \$	Anciens combattants	Gratuit
Observateurs et organisations non gouvernementales	1000,00 \$	Aînés.....	Gratuit
Autres gouvernements.....	1000,00 \$	Médias accrédités.....	Gratuit

Processus d'inscription

Une pièce d'identité avec photo sera demandée lors de l'inscription pour les Chefs, les mandataires, les étudiants et les représentants des médias accrédités. Nous encourageons tous les participants et groupes à s'inscrire et à payer à l'avance, même si l'inscription est gratuite. Il y aura des files d'attente séparées pour le retrait des badges lors de l'Assemblée pour tous les délégués qui se seront inscrits et auront acquitté les frais à l'avance.

- **S'inscrire en ligne ici.** Les cartes de crédit sont acceptées. Vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription. Fournir votre numéro de confirmation sur place pour retirer votre badge.
- **S'inscrire par courriel ou par télécopie.** Remplir le formulaire d'inscription joint et l'envoyer par télécopieur au 613-241-5808 ou par courriel à registration@afn.ca. Fournir votre numéro de confirmation sur place pour retirer votre badge.
- L'accès à l'Assemblée nécessite une inscription complète et le paiement des frais. Il est possible de s'inscrire et d'acquitter les frais sur place.
- **La remise des badges et l'inscription sur place auront lieu le mardi 2 septembre 2025, de 12 h à 18 h, au Centre des congrès RBC.** Afin d'éviter les files d'attente, nous encourageons les délégués à récupérer leur badge à ce moment-là.

* Les frais d'inscription ne seront pas remboursables après le 22 août 2025. Des frais d'administration de 50 \$ s'appliqueront en cas d'annulation.

Au nom de l'Assemblée des Premières Nations, nous nous réjouissons de vous accueillir à Winnipeg!



Assemblée des Premières Nations Assemblée Générale Annuelle *La prospérité pour tous*

Du 3 au 5 septembre 2025 • Centre des congrès RBC, Winnipeg (Manitoba)
Hybride (en personne et en ligne)



HÉBERGEMENT

L'APN a réservé des blocs de chambres dans les hôtels ci-dessous. Pour bénéficier du meilleur tarif, assurez-vous de préciser que vous souhaitez réserver une chambre pour l'Assemblée générale annuelle 2025 de l'APN. Réservez avant la date limite indiquée par l'hôtel. Le plein tarif s'appliquera après cette date limite.

Veillez trouver ci-dessous des informations sur les moyens de se rendre à Winnipeg (Manitoba) et sur les adresses des divers hôtels. Veillez noter que les frais de voyage, de repas, d'inscription et d'hébergement sont à la charge des délégués, à moins qu'un représentant de l'APN n'ait communiqué avec vous à ce sujet.

1. Alt Hotel Winnipeg

310, rue Donald,
Winnipeg (Manitoba) R3B 2H3
Date limite de réservation : 4 aout 2025
Tarifs : chambre traditionnelle
159 \$ ou 169 \$
Lien pour réservation : [Details - Alt Hotel Winnipeg](#)

2. Fairmont Winnipeg

2, Place Lombard,
Winnipeg (Manitoba) R3B 0Y3
Date limite de réservation : 8 aout 2025
Tarifs : 199 \$ - Fairmont traditionnelle
229 \$ - Fairmont Coin
319 \$ - Fairmont Or
299 \$ - Fairmont 1 avec chambre
418 \$ - Fairmont Or avec chambre
Lien pour réservation : <https://book.passkey.com/e/50994295>

3. Holiday Inn & Suites Downtown

360, rue Colony, Winnipeg
(Manitoba) R3B 2P3
Date limite de réservation : 2 aout 2025
Tarif : 179 \$ - chambre standard à 1 ou 2 lits
Lien pour réservation: [Assemblée des Premières Nations](#)

4. Holiday Inn Winnipeg South

1330, route Pembina,
Winnipeg (Manitoba) R3T 2B4
Date limite de réservation : 3 aout 2025
Tarif : 209 \$ - standard 2 grands lits
Lien pour réservation : [Assemblée des Premières Nations](#)

5. Hyatt House

700, promenade Sterling Lyon,
Winnipeg (Manitoba) R3P 1J9
Date limite de réservation : 3 aout 2025
Tarifs : 180 \$ - lit King
190 \$ - chambre 2 grands lits
195 \$ - studio King
205 \$ - studio deux chambres
Lien pour réservation : https://www.hyatt.com/hyatt-house/en-US/ywgxw-hyatt-house-winnipeg-south-outlet-collection?corp_id=G-AFN7

6. Radisson Hotel Winnipeg Downtown

288, avenue Portage, Winnipeg
(Manitoba) R3C 0B8
Date limite de réservation : 3 aout 2025
Tarif : 189 \$ - chambre standard
Lien pour réservation : <https://choicehotels.com/reservations/groups/pz93h8>

7. Wyndham Garden Winnipeg Airport

460, rue Madison,
Winnipeg (Manitoba) R3J 1J1
Date limite de réservation : 3 aout 2025
Tarifs : 209 \$ - standard très grand lit ou standard 2 très grands lits
239 \$ - suite junior très grand lit
Lien pour réservation : [Wyndham Garden Winnipeg Airport Chambres et tarifs](#)

8. Hampton Inn by Hilton Winnipeg Airport

730 rue Berry, Winnipeg (Manitoba) R3H 0S6
Date limite de réservation : 6 aout 2025
Tarif : 179 \$ - standard 2 grands lits
Lien pour réservation : Assembly of First Nation

9. Hôtel Mere

333, promenade Waterfront,
Winnipeg (Manitoba) R3B 0V1
Date limite de réservation : 3 aout 2025
Tarif : 214 \$ - chambre standard
Réservation : composez le 204-594-0333 et réservez avec le code de réservation de groupe 672794.

10. Fort Garry Hotel

222 rue Broadway, Winnipeg (Manitoba), R3C 0R3
Date limite de réservation: 11 aout 2025
Rate: \$249 chambre 2 grands lits
\$249 chambre lit King
Room Block Reservation: [ChoiceHotels.com/reservations/groups/TS03R0](https://choicehotels.com/reservations/groups/TS03R0)

11. Sandman Hotel & Suites Winnipeg Airport

1750, Avenue Sargent
Winnipeg (Manitoba), R3C 0R3
Date limite de réservation: 6 aout 2025
Tarifs: \$179 - 2 lits Queen
\$179 - lit King
\$189 - 2 lits Queen, Cuisine
\$199 - lit King, lit sofa & cuisine
Lien pour reservations: <https://reservations.sandmanhotels.com/113123?groupID=4862622>



Assemblée des Premières Nations Assemblée Générale Annuelle *La prospérité pour tous*

Du 3 au 5 septembre 2025 • Centre des congrès RBC, Winnipeg (Manitoba) • Hybride (en personne et en ligne)

VOYAGES

L'APN et Corporate Traveller ont obtenu des tarifs réduits pour tous les délégués qui prévoient assister à l'Assemblée générale annuelle. Pour bénéficier de ces tarifs, veuillez communiquer avec Corporate Traveller par téléphone ou par courriel et préciser que l'Assemblée générale annuelle est l'objet du déplacement que vous prévoyez. Corporate Traveller établira alors un devis et réservera votre trajet en appliquant ces tarifs exclusifs.

Coordonnées :



Amy Brennan sur
amy.brennan@corporatetraveller.ca
613-236-2444
(du lundi au vendredi, de
8 h 30 à 17 h HAE)

Leigha Timlin sur
leigha.timlin@corporatetraveller.ca
613-236-2444
(du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h HAE)

Documents

Tous les documents seront affichés sur le site Web de l'APN à l'adresse www.afn.ca.

Parrainage

Si vous souhaitez parrainer l'une de nos activités pendant l'AGA, veuillez envoyer un courriel à sponsors@afn.ca.

Cercle du commerce de L'AFN

Le salon professionnel du Cercle du commerce de l'APN aura lieu du 3 au 5 septembre 2025. Ce salon est une excellente occasion de faciliter le réseautage entre les Premières Nations, les organisations, les entreprises et le gouvernement. Pour plus

d'informations sur le salon professionnel du Cercle du commerce de l'APN, ou pour vous inscrire, veuillez envoyer un courriel à AFNTradeshow@afn.ca.

Accessibilité

L'APN s'engage à faire en sorte que tous les participants puissent participer pleinement et équitablement. Pour obtenir un soutien en matière d'accessibilité ou demander des services tels que l'interprétation en American Sign Language, en Langue des signes québécoise, des places réservées pour les personnes utilisant des appareils de mobilité, l'accès à une pièce calme pour les personnes souffrant d'un handicap sensoriel, ainsi que d'autres services, veuillez adresser un courriel à fnpwd@afn.ca d'ici le 22 août 2025.

COORDONNÉES

Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Informations sur l'inscription à l'AGA

Courriel : registration@afn.ca

Salon professionnel de l'AGA

Courriel : AFNtradeshow@afn.ca

Parrainage de l'AGA

Courriel : sponsors@afn.ca

Accessibilité à l'AGA (handicap)

Courriel : fnpwd@afn.ca

Coordination de l'AGA

Khamarie Desjarlais KDesjarlais@afn.ca

Lili Miller LMiller@afn.ca

Joyce McDougall JMcdougall@afn.ca



Assemblée des Premières Nations Assemblée Générale Annuelle *La prospérité pour tous*

Du 3 au 5 septembre 2025 • Centre des congrès RBC, Winnipeg (Manitoba) • Hybride (en personne et en ligne)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FRAIS D'INSCRIPTION (incluant la TPS) :

- | | |
|---|--|
| ☐ 450 \$ Chefs/mandataires (lettre de procuration requise) | ☐ 1,000 \$ Autres gouvernements |
| ☐ 450 \$ Citoyens des PN | ☐ 50 \$ Aînés (65 ans et plus) |
| ☐ 450 \$ Conseillers, Grand Chefs, Chefs héréditaires | ☐ 50 \$ Étudiants (carte d'étudiant valide requise) |
| ☐ 1,000 \$ Observateurs et organisations non gouvernementales | ☐ Anciens combattants, Aînés, Médias accrédités
Gratuit |

COORDONNÉES (veuillez imprimer) :

Nom : _____
Première Nation/Organisation : _____
Nation : _____ Courriel : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
Tél : () _____ Téléc. : () _____
Hôtel réservé pour l'AEC (pour aider à la planification logistique) : _____

 **Participerez-vous :** ☐ En personne ☐ Virtuellement

MODE DE PAIEMENT (veuillez cocher une case) :

☐ Chèque d'organisation (Ci-joint) ☐ à envoyer par la poste ☐ à apporter à AEC

☐ Visa ☐ Master Card ☐ Amex



Numéro de la carte: _____ Expiration (MM/AA): ____ / ____ Numéro CVC (au dos de la carte): _____

Nom sur la carte (veuillez imprimer) : _____

Signature du titulaire de la carte : _____ Montant autorisé : \$ _____

Adresse courriel pour le reçu : _____

L'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations est un événement public où des photographies, des enregistrements audio et vidéo peuvent avoir lieu. En assistant à l'événement, tous les délégués consentent à la publication potentielle de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations. Tous les participants devront respecter le code de conduite pour participer à l'événement.

N° de TPS : 133649848 RT 0001

Veuillez noter que les frais d'inscription ne seront pas remboursables après le 22 août 2025. Des frais administratifs de 50,00 \$ seront appliqués pour toute annulation avant cette date.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.afn.ca



Assemblée des Premières Nations Assemblée Générale Annuelle *La prospérité pour tous*

Du 3 au 5 septembre 2025 • Centre des congrès RBC, Winnipeg (Manitoba) • Hybride (en personne et en ligne)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE GROUPE (À utiliser pour les paiements de groupe)

FRAIS D'INSCRIPTION DE GROUPE (incluant la TPS) :

450 \$ Chefs/mandataires (lettre de procuration requise)	x		= \$	
450 \$ Citoyens des PN, Conseillers, Grand Chefs, Chefs héréditaires	x		= \$	
1000 \$ Observateurs et organisations non gouvernementales, autres gouvernements	x		= \$	
50 \$ Aînés (65 ans et plus) / Étudiants (carte d'étudiant valide requise)	x		= \$	

TOTAL DES FRAIS :

COORDONNÉES (veuillez imprimer) :

Nom : _____
Première Nation/Organisation : _____
Nation : _____ Courriel : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
Tél : () _____ Téléc. : () _____
Hôtel réservé pour l'AEC (pour aider à la planification logistique) : _____

 **Participerez-vous :** ☐ En personne ☐ Virtuellement

MODE DE PAIEMENT (veuillez cocher une case) :

☐ Chèque d'organisation (Ci-joint) ☐ à envoyer par la poste ☐ à apporter à AEC

☐ Visa ☐ Master Card ☐ Amex



Numéro de la carte: _____ Expiration (MM/AA): ____ / ____ Numéro CVC (au dos de la carte): _____

Nom sur la carte (veuillez imprimer) : _____

Signature du titulaire de la carte : _____ Montant autorisé : \$ _____

Adresse courriel pour le reçu : _____

L'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations est un événement public où des photographies, des enregistrements audio et vidéo peuvent avoir lieu. En assistant à l'événement, tous les délégués consentent à la publication potentielle de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations. Tous les participants devront respecter le code de conduite pour participer à l'événement.

N° de TPS : 133649848 RT 0001

Veuillez noter que les frais d'inscription ne seront pas remboursables après le 22 août 2025. Des frais administratifs de 50,00 \$ seront appliqués pour toute annulation avant cette date.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.afn.ca



Assemblée des Premières Nations Assemblée Générale Annuelle *La prospérité pour tous*

Du 3 au 5 septembre 2025 • Centre des congrès RBC, Winnipeg (Manitoba) • Hybride (en personne et en ligne)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS (À utiliser avec les paiements de groupe)

1	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média	Participerez-vous : ☐ En personne ☐ Virtuellement
2	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média	Participerez-vous : ☐ En personne ☐ Virtuellement
3	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média	Participerez-vous : ☐ En personne ☐ Virtuellement
4	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média	Participerez-vous : ☐ En personne ☐ Virtuellement
5	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média	Participerez-vous : ☐ En personne ☐ Virtuellement
6	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média	Participerez-vous : ☐ En personne ☐ Virtuellement



Assemblée des Premières Nations Assemblée Générale Annuelle *La prospérité pour tous*

Du 3 au 5 septembre 2025 • Centre des congrès RBC, Winnipeg (Manitoba) • Hybride (*en personne et en ligne*)

CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE L'APN

CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

1. L'Assemblée des Premières Nations (APN) organise de temps à autre des rencontres, des rassemblements et des assemblées (événements). L'APN s'engage à offrir un environnement sécuritaire, respectueux, inclusif et accueillant où les participants sont libres d'exprimer leur personnalité authentique et de se faire entendre.
2. L'APN applique une politique de tolérance zéro à l'égard d'actes ou de paroles constituant du harcèlement (y compris sexuel), de l'intimidation, de la discrimination ou de la violence.
3. Le présent Code de conduite définit les normes de comportement attendu de la part de tous les participants ainsi que les conséquences d'un comportement inacceptable. Il s'applique à tous les événements de l'APN et aux activités qui y sont liées.
4. Tous les participants aux événements doivent aider l'APN à maintenir un espace sûr et une expérience positive pour tous. Lorsqu'un participant s'inscrit à un événement de l'APN, il doit accepter le présent Code de conduite en signant le formulaire de reconnaissance joint à l'Annexe A.

COMPORTEMENT ATTENDU DE LA PART DES PARTICIPANTS

5. Quand ils prennent part à un événement ou à une activité de l'APN, les participants doivent toujours se comporter comme suit : Considerate, respectful, and collaborative.
 - a. faire preuve de considération, de respect et de collaboration;
 - b. être attentif à son environnement et aux autres participants, et alerter les organisateurs de l'événement en cas de comportement inacceptable;
 - c. s'abstenir de toute forme de comportement faisant appel à la violence, à la discrimination et au harcèlement pendant l'événement, y compris à l'occasion des fonctions sociales, pendant les déplacements liés à un événement de l'APN, sur les médias sociaux, au téléphone ou par courrier électronique et messages textes.

COMPORTEMENT INACCEPTABLE DE LA PART DES PARTICIPANTS

6. Examples of unacceptable behaviours at AFN events include but are not limited to:
 - a. l'intimidation, le harcèlement, l'abus, la discrimination, le dénigrement ou la dévalorisation;
 - b. le harcèlement, c'est-à-dire tout comportement physique ou verbal non désiré blessant ou des remarques ou des plaisanteries inappropriées sur la race, la religion, le sexe, l'âge, le handicap ou tout autre motif de discrimination;
 - c. le harcèlement sexuel, c'est-à-dire tout comportement, commentaire, geste ou contact de nature sexuelle susceptible d'offenser ou d'humilier une personne ou qui pourrait, à son avis, être perçu comme imposant une condition de nature sexuelle;
 - d. la violence, définie comme tout acte, comportement, menace ou geste d'une personne envers une autre dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il cause ou menace de causer un préjudice, une blessure ou une maladie.



Assemblée des Premières Nations Assemblée Générale Annuelle *La prospérité pour tous*

Du 3 au 5 septembre 2025 • Centre des congrès RBC, Winnipeg (Manitoba) • Hybride (*en personne et en ligne*)

CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE L'APN

CONSÉQUENCES D'UN COMPORTEMENT INACCEPTABLE

7. Les participants à qui un autre participant ou un organisateur de l'événement demande de mettre fin à un comportement inapproprié sont tenus d'obtempérer immédiatement.
8. Les comportements inacceptables ne seront pas tolérés. Les organisateurs de l'événement peuvent prendre les mesures qu'ils jugent appropriées, comme l'expulsion immédiate sans remboursement et l'interdiction de participer aux futurs événements de l'APN.
9. Si vous estimez que quelqu'un enfreint le Code de conduite et souhaitez le signaler, veuillez en informer immédiatement un organisateur de l'événement. Les organisateurs vous aideront à communiquer avec les responsables de l'APN appropriés, qui vous escorteront en toute sécurité, vous ou d'autres personnes, le cas échéant, ou vous apporteront une aide supplémentaire pour régler la situation en question. Votre anonymat sera protégé en tout temps.

Annexe A

Code de conduite des participants aux événements de l'APN

Je, _____, participant à l'événement de l'APN, déclare avoir lu, compris et accepté le Code de conduite de l'APN et autres règles et politiques applicables adoptées par les participants à l'événement, et je m'engage à :

1. exercer les responsabilités et les comportements attendus énoncés dans le présent Code, en tout temps, avec la diligence, le soin et la compétence nécessaires, d'une manière raisonnable et prudente;
2. respecter et promouvoir les règles et les politiques de l'APN, y compris le présent Code et les décisions du(de la) président(e) de la rencontre et du(de la) directeur(trice) général(e);
3. me comporter dans un esprit de collaboration et de respect envers les autres participants présents à l'événement de l'APN.
- 4.

Signature : _____ Date : _____

Participant

L'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations est un événement public où des photographies, des enregistrements audio et vidéo peuvent avoir lieu. En assistant à l'événement, tous les délégués consentent à la publication potentielle de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations. Tous les participants devront respecter le code de conduite pour participer à l'événement.